

SEANCE DU 30 JUIN 2020

L'an deux mille vingt et le 30 juin à 20 h,
le Conseil Municipal de la commune de SOUTERNON, régulièrement convoqué le 16 juin 2020, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Paul PETITBOUT, maire, dans la salle des délibérations de la mairie.;

Etaient présents : Mesdames et Messieurs PETITBOUT Paul – DEGOUTTE Vincent – BADAUD Michel - GAUDARD Gersande - GAUDARD Yves - MANIZAN Pauline – MICHAUD Cédric – PAYANT Laurent - SIMON Karen - BOUILLER Dominique – COUDOUR Thierry.

Aucun absent

Madame Karen SIMON est nommée secrétaire de séance.

En regard des circonstances, monsieur le Maire propose que l'ordre du jour soit limité et que la réunion se tienne avec comme seul public Madame Huguette BANUS, secrétaire de mairie.

Le compte-rendu de la séance du 05 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

I - VOTE DES INDEMNITES AU MAIRE ET AUX ADJOINTS :

Monsieur le Maire donne connaissance aux membres du Conseil Municipal que la loi « engagement et proximité », votée en décembre 2019, fixe à 25,5 % le taux maximal attribué au Maire, et à 9,9 % le taux maximal attribué aux adjoints.

Il expose que la revalorisation de la dotation versée par l'Etat ne couvre pas la totalité de l'augmentation des indemnités.

Il propose de fixer ces indemnités aux mêmes taux que le mandat précédent, soit à 17 % de l'indice brut 1027 pour le maire, et à 6,6 % de l'indice brut 1027 pour chacun des 2 adjoints.

Les conseillers municipaux, à l'unanimité, donnent leur accord.

II - VOTE DES TAXES COMMUNALES :

Monsieur le Maire donne connaissance du taux des taxes communales fixées en 2019 :

Taxe d'habitation : 9,92 %

Taxe sur le foncier bâti : 7,69 %

Taxe sur le foncier non bâti : 25,86 %

Il propose de ne pas modifier ces taux pour 2020.

Les membres du Conseil Municipal donnent leur accord.

III - PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET 2020 :

1 – SPANC :

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 089,38 € en section de fonctionnement et à 45 800 € en section d'investissement. Il est adopté à l'unanimité.

2 – ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à 14 203,21 € en section de fonctionnement et à 40 111,17 € en section d'investissement. Il est adopté à l'unanimité.

3 – BUDGET DE LA COMMUNE :

Il s'équilibre en dépenses et en recettes à 201 415 € en section de fonctionnement et à 331 965,02 € en section d'investissement. Il est adopté à l'unanimité.

IV – QUESTIONS DIVERSES :

1) CCAS :

Les membres non élus sont Mesdames Agathe POTHIN et Sylvette VERNAY et Messieurs Jean-Louis VERNAY et Franck BEFORT.

2) CCID :

Une liste de 24 personnes est demandée par le Centre des Impôts. 6 membres titulaires et 6 membres suppléants seront désignés pour faire partie de la Commission Communale des Impôts Directs. Le maire en est le président d'office.

3) CID :

Messieurs Vincent DEGOUTTE et Cédric MICHAUD sont nommés titulaires, Monsieur Dominique BOUILLER et Madame Gersande GAUDARD sont nommés suppléants pour siéger à la Commission Intercommunale des Impôts Directs de la Communauté de Communes des Vals d'Aix et Isable.

4) Commissions communales :

. Finances, budget : elle s'est réunie plusieurs fois

. Assainissement, voirie : elle a pris connaissance des programmes en cours (voirie 2019, voirie 2020). Elle a répertorié les travaux d'entretien à réaliser. Des devis ont été demandés à 3 entreprises.

. Bâtiments, espaces communaux : elle se réunira le dimanche 12 juillet.

Un grand ménage a été fait dans la salle des fêtes. Les télécommandes des rideaux des vélux ont « disparues ». Il n'en reste qu'une.

. Communication, tourisme, vie sociale : le site Internet et « panneau pocket » sont gérés par Gersande GAUDARD.

. vie scolaire : elle s'est également réunie.

5) Madame Cécile CUKIERMAN, sénatrice, est venue en mairie le lundi 29 juin.

Une réunion entre Madame BROUSSE, Monsieur ROCHETTE, conseillers départementaux, et les maires du canton aura lieu le jeudi 02 juillet à la salle des fêtes de SOUTERNON

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 24 h.